

COMMUNIQUE DE PRESSE

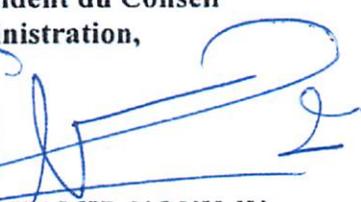
Le Conseil d'administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session ordinaire le 29 avril 2020 par visioconférence, sous la présidence de **Monsieur TAHIR HAMID NGUILIN**, Ministre des Finances et du Budget de la République du Tchad, son Président statutaire.

Après avoir adopté le procès-verbal de sa dernière réunion, le Conseil d'administration a pris acte de la mise en œuvre, par le Gouvernement de la Banque, des résolutions adoptées au cours de ses précédentes sessions.

Examinant la conjoncture économique et financière récente des Etats membres de la CEMAC et les perspectives à court et moyen termes, le Conseil d'administration a souligné que les économies de la CEMAC seraient inéluctablement affectées par la pandémie du Covid-19. A cet égard, il a salué la pertinence des mesures prescrites par le Comité de Politique Monétaire de la BEAC afin d'atténuer les effets économiques et financiers de la crise, principalement sur la liquidité des banques. De plus, le Conseil d'administration a exhorté les Etats de la CEMAC à mettre en œuvre, de manière concertée, des mesures appropriées de soutien à l'économie et aux populations vulnérables dans l'optique de limiter davantage les incidences économiques, monétaires, financières et sociales de la crise du COVID-19.

Le Conseil d'administration a ensuite adopté les rapports du Comité d'audit au titre du premier trimestre 2020 et pris acte des Rapports du Collège des Censeurs sur le respect de la Convention de Compte d'Opérations et sur l'exécution du budget de la Banque.

Enfin, le Conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Le Président du Conseil
d'Administration,

TAHIR HAMID NGUILIN

